



INSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

Du vœu dans Parcoursup jusqu'à la rentrée

scolarite.humanites@univ-nantes.fr

Etape 1 : Acceptation d'un vœu dans Parcoursup

Vous venez d'accepter un vœu pour une première année d'études supérieures sur la plateforme Parcoursup ?

- Vous devez vous inscrire entre début juillet (la plateforme d'inscription de l'université ouvre le jour de publication des résultats du BAC) et le 31 août dernier délai.
- Il est fortement conseillé de vous inscrire le plus tôt possible en juillet afin de fluidifier le traitement des dossiers d'inscription.

Etape 2 : Acquittement CVEC

Avant de pouvoir vous inscrire, vous devez vous acquitter de la CVEC.

1. Rendez-vous sur le site cvec.etudiant.gouv.fr pour vous acquitter de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus.
2. Téléchargez ensuite l'attestation CVEC qui sera à fournir lors de l'inscription.

Etape 3 : Inscription en ligne à partir de Parcoursup

Vous avez un accord d'admission pour une L1 à Nantes Université ?

- Rendez-vous sur le site Parcoursup, puis cliquez sur le lien vers l'inscription en ligne, dans l'onglet « message établissement » (lien disponible après la publication des résultats du baccalauréat).
- Téléchargez ensuite votre fiche d'admission Parcoursup car elle fait partie des pièces demandées lors de l'inscription.



Mon tableau de bord ▾

MESSAGERIE

Vous n'avez pas de nouveau message

RÉPONSES DES FORMATIONS

- ✓ 1 proposition d'admission
- ✗ 0 vœu en attente
- ✗ 121 vœux refusés ou abandonnés

INFORMATIONS

- Connectez-vous régulièrement pour suivre l'évolution de votre dossier.
- Répondez dans les délais indiqués dès que vous recevez une proposition.

MON PROFIL MA SCOLARITÉ MES ACTIVITÉS MES VOEUX ADMISSION

Vœux Attestation

● Consulter la vidéo « la phase d'admission 2020 »

Vue du tableau de bord Parcoursup

RÈGLEMENT DE VOS FRAIS D'INSCRIPTION

Vous n'êtes pas boursier/boursière ?

→ Réglez vos droits d'inscription en ligne par CB (paiement en plusieurs fois proposé).

Vous êtes boursier/boursière ?

- Vous devez avoir déposé une demande de Dossier Social Etudiant avant le 31/05 sur le site du CROUS et être en possession d'une notification de bourse conditionnelle transmise par le CROUS
- Vérifiez en page 2 de la notification que le document mentionne la formation d'inscription (établissement, niveau, formation) sinon vous risquez de ne pas être reconnu comme boursier par la plateforme d'inscription en ligne.
- Vous êtes **exonéré.e des droits d'inscription** à l'université

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Préparez en amont les autres documents indispensables à l'inscription en ligne :
relevé de notes du BAC (copie écran non acceptée), pièce d'identité, photo d'identité, attestation JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

En fonction de votre formation, vous serez invité·e à compléter vos choix d'options lors de l'inscription en ligne. Pour les connaître, rendez-vous sur la page de votre formation en la sélectionnant dans le [**catalogue du pôle Humanités**](#). Téléchargez ensuite le livret étudiant qui détaille la maquette de votre formation.

La validation de l'inscription nécessite une intervention de la Scolarité : c'est uniquement une fois votre inscription validée que vous recevrez un mail avec vos identifiants (un délai de traitement est nécessaire).

Etape 4 : Carte étudiante à récupérer

→ Si votre inscription est réalisée dans les délais (avant le 31/08)

La carte sera envoyée par voie postale à l'adresse fixe indiquée sur votre dossier d'inscription en ligne (veillez à indiquer une adresse « fixe » en France où vous pourrez recevoir le courrier durant l'été : vous pourrez indiquer dans le dossier une autre adresse, appelée « adresse à l'année », si vous résidez ailleurs durant l'année universitaire).

→ Pour les autres situations : la carte sera distribuée à la rentrée : vous serez informé·e par mail des modalités de récupération au sein de votre UFR ou de la scolarité du pôle Humanités.

Si vous étiez déjà inscrit·e à Nantes Université, conservez votre carte étudiante de l'année précédente, elle est valable pour toute la durée de vos études à Nantes.

Etape 5 : Accès à l'espace Intranet

Une fois votre inscription validée, vous recevez par mail votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter à votre **[intranet](#)**, accessible depuis la page d'accueil de Nantes Université.

Le mot de passe est à changer tous les 6 mois. Si vous ne le changez pas, vous ne pourrez plus accéder à votre intranet.

Etape 6 : Téléchargement de votre certificat de scolarité

Vous pouvez accéder à votre certificat de scolarité dans votre espace Intranet dans la rubrique « [mes webservice/documents administratifs](#) ».

Etape 7 : Renseignements sur les dates de rentrée, l'emploi du temps...

Rendez-vous sur la page de votre formation via le [catalogue du pôle Humanités](#) pour retrouver les informations essentielles et le contact du secrétariat pédagogique.

Consultez également la page calendrier de vos UFR pour connaître vos dates de pré-rentrée et les grandes échéances de l'année.



Scolarité du pôle Humanités
Lettres, langues, sciences humaines et sociales
Chemin la Censive du Tertre
BP 81227 - 44312 Nantes Cedex 3



scolarite.humanites@univ-nantes.fr